

180. Les droits de douane sont perçus par le département des douanes et le montant des droits perçus sur les divers articles importés sujets aux droits sont donnés en détail dans le chapitre IV (Commerce). Les droits de l'accise sont perçus par le département du Revenu de l'Intérieur. Le tableau suivant, tiré du rapport du Revenu de l'Intérieur, donne le détail des recettes de l'accise durant les années 1887, 1888, 1889 et 1890.

En-têtes
des reve-
nus de
l'accise,
1887-88-89-
90.

SOURCES DU REVENU DE L'ACCISE EN CANADA, 1887, 1888, 1889 ET 1890.

SOURCES DU REVENU.	1887.	1888.	1889.	1890.
	\$	\$	\$	\$
Spiritueux	3,737,339	3,099,016	3,874,022	4,620,393
Liquueur de malt	7,045	6,997	12,710	13,631
Malt	433,129	493,030	518,239	556,365
Cigares	524,281	554,067	563,172	603,473
Tabac	1,668,002	1,740,542	1,840,522	1,896,359
Pétrole	31,989	36,569	35,745	39,737
Fabrication en entrepôt	50,005	53,312	28,082	29,610
Saisies	2,029	13,066	4,880	3,886
Autres recettes	12,332	13,962	15,240	16,162
Total	6,466,151	6,010,561	6,892,612	7,779,616

181. On verra qu'il y a eu une augmentation de \$887,004 dans les recettes de l'accise, comparée avec l'année précédente et de \$1,769,055, comparée avec 1888. La principale augmentation a été dans les droits sur les spiritueux, ce qui est en partie attribué à la quantité de spiritueux retirée de l'entrepôt en juin 1890, en conséquence de la loi concernant la force de preuve des spiritueux qui vint en force le 1er juillet suivant, et partie à ce que l'alcool a pris la place de l'esprit méthylique dans la préparation de plusieurs teintures et liniments préparés par les pharmaciens; l'emploi de l'esprit méthylique n'étant permis que dans les arts mécaniques à des conditions spéciales. A l'exception de la somme provenant des saisies, il y a eu augmentation sous chaque en-tête.

Augmen-
tation dans
les recettes
de l'accise.